



LA LETTRE DE BÉRUGES

Agenda

- **Vendredi 02/10, 20h45** : Théâtre FESTI 86. Salle des fêtes. **p12**
- **Samedi 03/10, 9h-12h30** : Matinée petite enfance Salle R2B Vouneuil-sous-Biard. **p8**
- **Samedi 03/10, 14h30-17h** : Tricot, crochet et papotage. Bibliothèque. **p10**
- **Samedi 03/10, 14h45** : Théâtre FESTI 86. Salle des fêtes
- **Samedi 03/10, 20h45** : Théâtre FESTI 86. Salle des fêtes
- **Dimanche 04/10, 8h** : Randonnée des vendanges. Départ Colombiers, passe par Béruges
- **Dimanche 04/10, 10h-17h** : Musée archéologique ouvert
- **Du 5 au 11/10** : Semaine bleue. **p12**
- **Vendredi 09/10, 19h15-21h15** : Oiseaux nocturnes. ENS de la Verrerie
- **Samedi 10/10, 10h-12h** : Atelier sculpture de ballons. Bibliothèque. **p10**
- **Mercredi 14/10, 16h-19h** : Collecte de sang. Salle des fêtes. **p5**
- **Dimanche 18/10, 8h** : Randonnée. Banque alimentaire. Poitiers. **p5**
- **Mardi 20/10, 09h30-12h** : Voyage des graines. ENS de la Verrerie
- **Mercredi 21/10, 10h-12h** : Biodiversité en automne. ENS de la Verrerie
- **Mardi 27/10, 10h-12h** : Immersion dans la Verrerie
- **Dimanche 01/11, 10h-17h** : Musée archéologique ouvert
- **Du 06/11 au 08/11** : Collecte Banque Alimentaire. **p5**
- **Samedi 07/11, 14h30-17h** : Tricot, crochet et papotage. Bibliothèque. **p10**
- **Dimanche 08/11, 7h30** : 29ème randonnée "la Bérugeoise". Stade des Cours. **p11**
- **Mercredi 11/11, 10h** : Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts à Béruges puis 11h à Quinçay.

Agenda municipal

Prochain conseil municipal

- **Mardi 15/12 - 19h30**
Commission
- **Lundi 16/11 - 18h30** : Communication

Chères Bérugeoises, chers Bérugeois,



Après un été marqué par des vagues de chaleur et une sécheresse persistante, la municipalité tient à saluer l'engagement des habitants, notamment des agriculteurs, pour leur vigilance qui a permis d'éviter des incendies, comme il a pu y en avoir malheureusement dans certaines communes de la Vienne.

La prévention reste une priorité, avec la mise à jour en cours du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La mairie s'est rapprochée du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour intégrer les outils mis à la disposition des communes et définir les mesures à mettre en place en cas d'incendie.

Un autre sujet va nous occuper désormais : un nouvel appel à candidature est en préparation pour la gestion du bar commerce multiservice. L'étude des dossiers des candidats et les entretiens prendront plusieurs mois, avec une ouverture envisagée au mieux au printemps prochain. En attendant, nous réfléchissons aux possibilités d'utilisation du bâtiment.

Par ailleurs, un travail essentiel sur l'urbanisme se déroule en ce moment même, en collaboration avec les services de Grand Poitiers, pour permettre la poursuite des travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce projet vise à encadrer les futurs aménagements du territoire de manière cohérente et durable.

Enfin, la rentrée a pu se faire dans un meilleur confort pour les élèves et les équipes éducatives et périscolaires, les salles de classe ayant été équipées pour mieux résister à la chaleur. Ces équipements seront intégrés dans les futurs travaux des bâtiments scolaires, dossier sur lequel une partie des élus planche depuis plusieurs mois.

Les activités associatives ont repris, enrichies de nouvelles propositions pour certaines. Bravo aux bénévoles pour leur dynamisme ! Pour égayer ce début d'automne, de nombreux événements associatifs sont organisés : moments festifs, culturels ou sportifs dont vous trouverez le détail dans ce bulletin et sur nos supports numériques. Une belle occasion de se retrouver et de partager des moments conviviaux et chaleureux.

Isabelle Guérin
Maire de Béruges

Directrice de publication : Isabelle Guérin, Maire
1 place de l'Eglise 86190 Béruges

Rédactrices : Joëlle Garcia, Laurence Guittet, Jennifer Taramelli

Imprimeur : Imprimerie Nouvelle. 1 rue Vignaud 86580 Biard

Photographies couverture : Jean-Marie Quintard

Retrouvez toute l'actualité de la commune
sur le site www.beruges.fr et sur IntraMuros



INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte rendu du Conseil municipal du 8 septembre 2026

Séance publique



Règlement intérieur. Le Conseil municipal a adopté son nouveau règlement intérieur (voir site municipal) qui fixe ses règles de fonctionnement dans le cadre des dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Grand Poitiers. Le rapport annuel 2025 réalisé par la précédente Présidente de Grand Poitiers Communauté Urbaine, Florence Jardin, a été adopté également (voir site municipal).

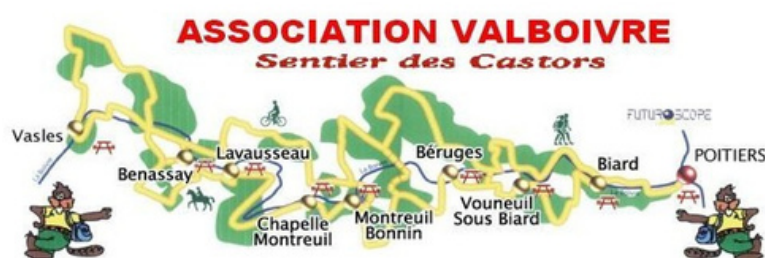


Budget. Le Conseil a voté l'intégration des budgets Caisse des écoles et Logements dans le budget principal, afin d'alléger les procédures administratives et le nombre de budgets. Cette modification avait été discutée auparavant avec la Direction générale des finances qui l'a validée.

Fiscalité. La Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation a été adoptée, elle concerne les logements vacants, non occupés durant 90 jours consécutifs. Elle sera mise en application au 1^{er} janvier 2027. Le vote du taux interviendra en avril 2027.

Personnel. La commune est en capacité d'établir un contrat périscolaire polyvalent de 22 heures ; il concerne un agent contractuel déjà en poste, géré auparavant par le Centre de Gestion. Ce contrat, géré par la commune, permet donc de réduire les dépenses de gestion. Il dépend de l'ouverture et de la fermeture de la 6^{ème} classe. Le Conseil municipal a voté la création de ce poste.

Association Valboivre. Créée en 1994, elle regroupe des collectivités (sept communes) et des acteurs locaux de la vallée de la Boivre. Elle a pour objectif de mettre en valeur ce territoire, notamment en développant le tourisme, en valorisant le patrimoine naturel et historique et en organisant des actions comme des randonnées ou des animations. Le Conseil municipal a désigné quatre élus pour siéger en son sein : deux titulaires : Pascal Valleau et Damien Ladiré ; deux suppléants : Pascale Balawender et Sébastien Giraud.



Bar commerce multiservice. Malgré un travail régulier et assidu de suivi du candidat pour la gérance de l'établissement, celui-ci n'a pas pu fournir les garanties nécessaires à la signature d'un bail ni la justification de la viabilité économique de son projet. Pour assurer les intérêts de la commune et la pérennité du commerce, nous sommes donc obligés de cesser les discussions avec le candidat et nous travaillons désormais au lancement d'un nouvel appel à candidature. Cela entraîne bien évidemment un délai de plusieurs mois pour l'ouverture de l'établissement qui pourrait se faire au mieux au printemps prochain.

Sécurité incendie. Madame la Maire indique que, par un arrêté, Yves Girardot, conseiller municipal, est désigné référent sécurité incendie. Il sera accompagné dans ses missions d'information et de sensibilisation des habitants par deux suppléants : Jennifer Taramelli et Patrice Fouquet.

Conseil des sages. La mise en place de cette instance consultative composée de bénévoles aînés émane du programme de campagne de l'équipe municipale. Les élus qui souhaitent s'investir et suivre le projet vont se réunir à l'automne, pour décider collectivement d'un cadre comme les modalités de recrutement et de communication, le calendrier et d'autres points. Pascale Balawender, référente animation et culture, impliquée sur ce sujet, a notamment travaillé sur le fonctionnement de cette assemblée qui donne des avis et des suggestions au Conseil municipal. Concernant la communication publique, un article sera publié dans le bulletin municipal et sur nos supports numériques, pour informer du lancement du projet et permettre de proposer sa candidature.



Commission voirie. Prévue le mardi 22 septembre, elle a pour ordre du jour principal la sécurité routière. Elle a réuni 12 personnes qui ont échangé sur les données du radar pédagogique, la nécessité d'avoir une vision globale et documentée des lieux à sécuriser et les aménagements à envisager pour améliorer la sécurité routière.



5 000 km pour apporter bonne fortune aux Bérugeois : les hirondelles !

Les hirondelles sont familières de notre village et animent notre printemps chaque année. Deux espèces sont particulièrement présentes dans notre environnement : l'hirondelle de fenêtre, que nous connaissons bien car elle niche sous les dépassements des toits du bourg, et l'hirondelle rustique, plus discrète et qui recherche plutôt l'intérieur des dépendances et des garages.

Les hirondelles passent l'hiver en Afrique sub-saharienne où elles trouvent leur nourriture (insectes volants principalement). Elles reviennent nicher chez nous chaque année au printemps, après avoir traversé le Sahara, lors d'un voyage de plus de 5 000 km et de près d'un mois ! Particularité étonnante : elles reviennent souvent se reproduire dans le même secteur, voire à proximité du bâtiment où elles ont niché l'année précédente.

En grand danger

Les hirondelles disparaissent malheureusement à grande vitesse en France. Des études coordonnées par le Muséum national d'Histoire naturelle et la LPO révèlent un dramatique déclin. Ces dix dernières années, les populations ont chuté de 33 % pour l'hirondelle de fenêtre et de 41 % pour l'hirondelle rustique ! Les causes sont multiples et les changements des pratiques agricoles et architecturales sont notamment impliquées.



Hirondelles de fenêtre construisant leur nid en boulettes d'argile - Crédit LPO/Nicolas Macaire

Une population qui semble stable à Béruges mais à surveiller

Depuis quelques années, la LPO effectue un suivi du nombre d'hirondelles de fenêtre dans le centre-bourg, en particulier à travers le comptage des nids réellement occupés. Il est en effet assez facile de repérer ces constructions de terre, arrondies et dotées d'une petite ouverture, d'où dépassent la tête des jeunes, impatients de s'envoler. Lorsqu'aucune tête n'apparaît, on attend un peu afin de voir si l'un des parents vient visiter le nid ou apporter de la nourriture. Sinon, l'occupation du nid peut être confirmée en recherchant la présence de fientes au sol.

Sur quatre années de comptage dans le centre-bourg de Béruges, la quantité de nids occupés s'avère assez stable : entre 30 et 36. Le nombre d'oisillons par nid peut varier, mais on note également une certaine stabilité du nombre d'oiseaux au niveau du bourg.

À noter que la population située sous le toit du futur bar multiservice, avec 13 nids occupés, n'a pas été affectée cette année par les travaux. Ceux-ci ont été réalisés hors période de nidification et en respectant la colonie d'hirondelles. Merci à la commune et aux entreprises pour leur coopération !

La petite colonie du dojo a malheureusement disparu. Les trois nids encore présents en début d'année se sont décrochés et les hirondelles n'en ont pas reconstruit par la suite. Nous espérons qu'elles reviendront et comptons sur votre bienveillance pour leur faire bon accueil.

Nous sommes conscients des quelques désagréments occasionnés par les déjections. Mais pensons plutôt à leur rôle de démoustication et à la symbolique associée à ces oiseaux gracieux : bonne fortune, prospérité et fertilité ! Cela vaut bien quelques fientes, non ?

Alain Métais et Yves Girardot



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VIENNE

LPO Poitou-Charentes - helene.broucke@lpo.fr
Contact : 25 rue Victor-Grignard - 86000 Poitiers
05 49 88 55 22 (Lun. et jeu. 9h - 12h30)

En savoir plus sur les hirondelles :

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/fiches-especes/fiches-especes/oiseaux/hirondelles-martinets/hirondelle-de-fenetre>

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiversite/accueillir-la-faune-sauvage/cohabiter-avec-les-hirondelles>



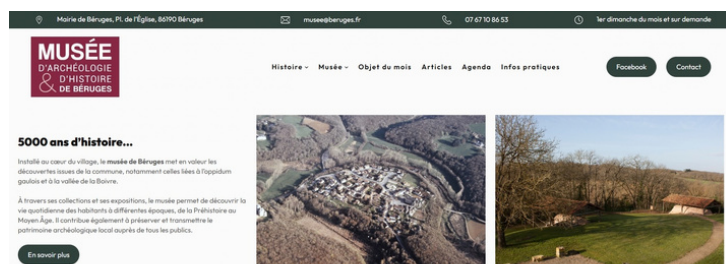
Le Musée de Béruges fait peau neuve sur internet

Après le piratage de l'ancien site, la commune a souhaité redonner au musée une présence numérique à la hauteur de la richesse de son patrimoine.

Le nouveau site permet aux habitants, aux visiteurs et aux passionnés d'histoire de découvrir les collections, l'histoire du musée, ses actualités, ainsi que les actions menées en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine local.

Au-delà d'une simple vitrine, cet outil constitue un moyen de faire connaître plusieurs millénaires d'histoire locale et de mettre en lumière le travail réalisé tout au long de l'année par l'association des Amis du Patrimoine, qui œuvre activement à la transmission de notre histoire et à la valorisation de notre patrimoine.

Cette réalisation s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver et de valoriser son patrimoine afin de le rendre accessible au plus grand nombre. Nous vous invitons à découvrir le nouveau site et à le partager autour de vous : <https://musee.beruges.fr/>
Damien Ladiré, adjoint au patrimoine



Les haies, un patrimoine à préserver

Avant toute intervention, vérifiez les règles applicables

Véritables éléments du patrimoine paysager de Béruges, les haies façonnent depuis des générations l'identité de notre commune. Elles constituent également de précieux refuges pour la biodiversité, limitent l'érosion des sols, favorisent l'infiltration de l'eau et participent à la qualité de notre cadre de vie.

Afin de préserver ce patrimoine naturel et paysager, certaines haies sont identifiées et protégées par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Poitiers.

Vous envisagez de modifier ou de supprimer une haie ?

Avant toute intervention, il est important de vérifier si la haie concernée bénéficie d'une protection particulière.

Selon les cas, sa suppression ou sa modification peut nécessiter une déclaration préalable ou être soumise à certaines conditions. Le non-respect de ces dispositions peut entraîner des sanctions ainsi qu'une obligation de remise en état.

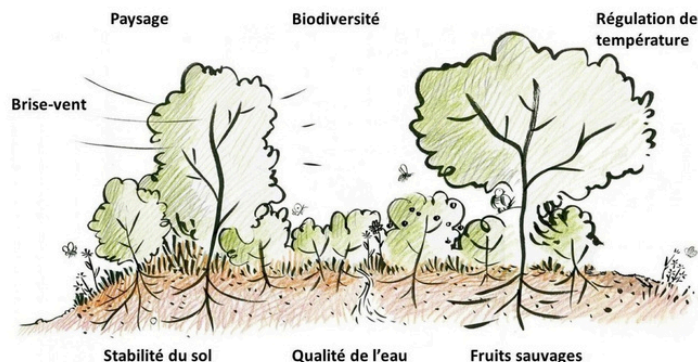
C'est pourquoi il est essentiel de se renseigner avant d'entreprendre des travaux.

La mairie peut vous accompagner

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie avant d'engager vos travaux. Les services municipaux pourront vous aider à vérifier si votre haie est protégée et vous orienter dans les démarches à effectuer.

Préserver plutôt que réparer

Une haie met souvent plusieurs décennies à se constituer, mais peut disparaître en quelques heures. La préserver, c'est protéger un patrimoine commun qui contribue à l'identité et à la qualité du cadre de vie de notre commune.



AVANT TOUTE INTERVENTION SUR UNE HAIE

- Je vérifie auprès de la mairie si elle est protégée : mairie@beruges.fr - 05 49 53 32 54
- Je réalise les démarches nécessaires (déclaration de travaux) avant d'intervenir

Préservons les haies de Béruges !

Damien Ladiré, adjoint à l'environnement, au patrimoine et à la coopération intercommunale

Christian Dessault, adjoint aux bâtiments, à l'urbanisme et au personnel

Hommages Simone Villard

Madame Simone Villard est décédée il y a quelques mois, après une longue vie consacrée à sa passion : l'orgue d'église, au côté de son mari, Jean-Albert Villard - lui-même célèbre organiste qui a connu une carrière poitevine et internationale. Tous deux étaient invités dans toute l'Europe, pour donner des concerts, Jean-Albert jouant de la musique classique française, Simone se consacrant à la musique romantique contemporaine. Mère de cinq enfants, elle mena sa carrière de professeure certifiée d'éducation musicale à l'Ecole Normale de jeunes filles, tout en étant titulaire de l'orgue de Sainte Radegonde, de 1955 à 2026.

Rochelaise et charentaise, elle est venue rejoindre son mari poitevin, après leurs études musicales communes à Paris. La famille passait l'été principalement dans leur propriété de Béruges. Femme discrète et active, Simone a reçu beaucoup de musiciens, d'organistes dans la maison de vacances bérugeoise. Elle y entretenait un potager et un verger pour nourrir la famille et les amis.

Elle a poursuivi l'œuvre de son mari, décédé en 2000, étant très active au sein de l'association des Amis de l'orgue et en proposant régulièrement des concerts dans l'église de Béruges. Reconnue comme virtuose, elle avait à cœur également d'écouter ses collègues, notamment au Théâtre Auditorium de Poitiers. Nous remercions sincèrement son fils, Alain, qui nous a permis de rendre cet hommage à sa mère, une femme discrète qui a consacré sa vie aux siens et à la musique.



Véronique Legendre

Véronique Legendre est décédée le 23 juillet dernier. Née en 1968, elle s'est installée à Béruges en 2009 avec ses cinq enfants, pour se rapprocher de ses parents. Elle a été conseillère municipale durant les deux mandats d'Olivier Kirch, elle a marqué le Conseil municipal par sa gentillesse et sa bienveillance. Toujours souriante et prête à aider les autres, elle laisse un grand vide à Béruges. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille également endeuillée par le décès de son fils, Gabin.



ACTUALITÉS



Don du sang **Besoin URGENT**

Et voilà ! Après un été plus que chaleureux, l'automne va pointer le bout de son nez, mais il ne faut pas relâcher nos efforts, car il n'y a pas une saison où les patients ont moins besoin de produits sanguins ! Nous aurons besoin de 65 donneurs pour la collecte de Béruges :

Mercredi 14 octobre de 16h -19h à la Salle des Fêtes
Sur rendez-vous : <https://efs.link/gDtRs>



Je prends rendez-vous

Pourquoi participer ?

1 don = 3 vies sauvées

Les besoins sont quotidiens, y compris pendant les jours fériés. Chaque heure, 114 patients sont soignés grâce aux dons. Alors n'hésitez plus, relayez cette information autour de vous. Tout au long de l'année, soyons tous motivés pour éviter la baisse des réserves et continuer à répondre aux besoins des patients.

Merci pour votre mobilisation et votre engagement.

Bien solidairement.



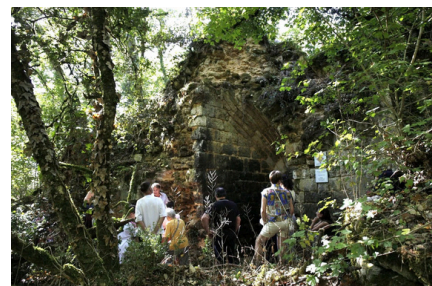
Les Journées du Patrimoine à Béruges : un franc succès !

Les 19 et 20 septembre, 263 visiteurs ont découvert le musée archéologique et le jardin antique de Béruges, guidés par les bénévoles de l'association «Les Amis du patrimoine de Béruges».

Le dimanche après-midi, nombreux sont ceux qui, en explorant le jardin archéologique, ont pu assister à une démonstration de tannage des peaux, tel qu'on le pratiquait dans l'Antiquité.

Sur ces deux jours, 111 personnes ont également gravi la Tour de Béruges pour en découvrir l'histoire.

Enfin, 56 spectateurs ont assisté, le samedi, à une conférence sur Aliénor d'Aquitaine et sa parentèle.



Solidarité banque alimentaire

Dimanche 18 octobre, la Banque Alimentaire organise sa **randonnée pédestre** annuelle.

Inscriptions à partir de 8h. 3 parcours : 6, 12 et 16 km.

Pour participer, faites un don sous forme de produit sec : café, sucre, farine, riz, pâtes, conserves de légumes ou de poisson, raviolis, cassoulet etc... La Banque Alimentaire a besoin de tout !

RDV 185 avenue du 8 mai 1945 à Poitiers.

Nous comptons sur vous !

La collecte nationale de la Banque Alimentaire se déroulera **les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 novembre**.

Nous avons besoin de bénévoles quelques heures dans les magasins.

Pour tout renseignement, contacter Joëlle GARCIA - jgarcia@beruges.fr - 06 11 95 57 67



Banque Alimentaire
de la Vienne

185 Avenue du 8 mai 1945 POITIERS Tél. : 05.49.55.33.22

Randonnée pédestre

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2026



Inscriptions : 8 h Départ : 8 h 30 Banque Alimentaire 3 circuits balisés : 6 km 12 km 16 km départ 8h30 max	Participation : Don Café Sucre Légumes secs Farine Conserves	La BA offre : - Départ : Café - Mi-parcours : Collation - Arrivée : Brunch
--	--	--

Grâce aux dons, la Banque Alimentaire de la Vienne offre 2 300 000 repas par an. Merci !



GRAND POITIERS
Communauté urbaine



PRÉFET
DE LA VIENNE

Ne pas jeter sur la voie publique

Vendredi 25 septembre, toutes les classes de l'école se sont mobilisées pour nettoyer la nature dans et autour du bourg. Les enseignantes ainsi que des parents d'élèves et des élèves les accompagnaient.

Trois secteurs d'exploration : les plus grands ont arpenté le stade Mullon ainsi que ses chemins et ses routes d'accès, les moyens se sont rendus au célèbre et très fréquenté city stade tandis que les plus petits ont récolté les déchets dans le bourg et dans le jardin archéologique.

Une belle matinée sous le soleil durant laquelle **la sensibilité naturelle des enfants à leur cadre de vie s'est exprimée de façon spontanée.** Ils ont montré un enthousiasme sans faille, discuté avec toutes les personnes rencontrées au fil des déplacements, partagé leurs réflexions sur l'éducation à refaire pour les adultes qui laissent les déchets au bord des routes et dans les lieux publics. Les lieux visités sont désormais débarrassés de toutes les saletés, jusqu'à la plus petite miette !



L'opération « Nettoyons la nature » a été renouvelée, de façon plus large **dimanche 27 septembre.** Elle a réuni **24 volontaires** qui ont arpenté les chemins et routes pour collecter les déchets qui sont principalement jetés par des personnes indécrites, au volant de leur véhicule, le long des départementales. Joëlle Garcia, adjointe au CCAS et Fabien Dugrillon qui organisaient l'action, se sont déclarés fort satisfaits après ces **2 matinées dynamiques et positives.** Ils se sont appuyés sur une proposition de E.Leclerc Poitiers qui a fourni sacs poubelles, gants et chasubles. Isabelle Guérin, maire, **remercie l'ensemble des participants** et précise qu'un minimum de **civisme** est attendu pour maintenir notre cadre de vie agréable et accueillant. Rendez-vous l'année prochaine !



Semaine Bleue

Pour sa 75e édition, la Semaine Bleue 2026 se déroulera du 5 au 11 octobre 2026 et a pour thème : **«Relions tous les âges dans des territoires engagés !»**



L'objectif de la Semaine Bleue est de mettre en valeur la place des aînés dans la société, renforcer les liens entre les générations et lutter contre l'isolement social des personnes âgées.

La commune et le Logis des Cours s'associent et invitent les Bérugéois.es à participer aux diverses activités organisées par Sandrine, l'animatrice de l'EHPAD :

- **Lundi 05/10 - 15 h** – belote : nous sommes tous invités !
- **Mardi 06/10 - 15 h** – loto des boutiques : venez découvrir un nouveau jeu !
- **Mercredi 07/10 - 14h30** – dictée nationale en visio : venez participer en binôme !
- **Jeudi 08/10 - 15h** – sortie au City Stade et goûter avec la participation de Pierre Kasprzak et des adhérents de la Chenille Bérugéoise. Venez marcher avec nous !
- **Vendredi 09/10 - 11h** – mise au propre du potager de l'EHPAD . Joël Gaschet, FEPS jardinage sera présent : venez profiter de ses conseils !
- **Vendredi 09/10 - 15h** – venez rejoindre la chorale du Logis des Cours !



N'hésitez pas à partager de bons moments avec nos aînés. Merci aux personnes qui se sont déjà montré intéressées.

Pour tout renseignement : Joëlle GARCIA – jgarcia@beruges.fr – 06 11 95 57 67

Évolution du SCOT du seuil du Poitou

Donnez votre avis sur les modifications du Schéma de COhérence Territoriale

Le Scot du Seuil du Poitou répond à des enjeux et à des objectifs qui concernent tous les habitants : améliorer la qualité de vie, atténuer le changement climatique et adapter le territoire à ce dernier, cultiver l'attractivité du Seuil du Poitou, construire un territoire solidaire, répondre aux évolutions de la société.

De plus, les objectifs quantitatifs et qualitatifs sont déclinés dans les PLU à l'échelle d'une intercommunalité ou d'une commune. Ces plans établissent les outils réglementaires permettant leur mise en œuvre. Ils déterminent en particulier l'affectation des sols et encadrent les permis de construire.

Alors, n'hésitez pas à vous prononcer sur le contenu des évolutions apportées. Pour cela, rendez-vous sur le registre dématérialisé, au siège du syndicat porteur du Scot à Poitiers ou dans chaque intercommunalité, du 8 septembre au 8 octobre.

Vos avis seront analysés et pris en compte.

Comment s'exprimer sur la modification du Scot ?

Entre le 8 septembre et le 8 octobre 2026,

- Par voie dématérialisée :
 - www.registrenumerique.fr/modification-1-scot-seuil-poitou
 - ou par courriel : modification-1-scot-seuilpoitou@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier postal, en écrivant directement à la Présidente du Smasp : 84 rue des Carmélites, 86000 Poitiers
- Dans les registres mis à disposition :
 - Mission Scot du Smasp, 4 boulevard des Frères Lumière, 86360 Chasseneuil-du-Poitou
 - Siège du Smasp et siège de Grand Poitiers Communauté Urbaine, 84 rue des Carmélites, 86000 Poitiers



Mise à jour du PLUi

PLUi, toutes et tous concerné.es !

LE PLUi, C'EST QUOI ?

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un outil réglementaire à destination de l'aménagement et du développement du territoire, à une échelle intercommunautaire. Il édicte les règles sur lesquelles s'appuient les autorisations d'occupation du sol.

Il s'intègre dans une démarche stratégique et répond à un projet solidaire, en cohésion et en équilibre avec les besoins de l'ensemble de la population.

Aujourd'hui, le PLUi est en cours de réécriture, pour répondre aux besoins des 40 communes composant Grand Poitiers Communauté Urbaine.

Participer à la concertation sur le nouveau PLUi, c'est réfléchir collectivement à la façon dont nous voulons vivre ensemble notre territoire de demain. C'est imaginer l'habitat, les paysages, la gestion de nos ressources, les mobilités, les pôles d'emploi, les commerces, les équipements...

Participez à la co-construction du PLUi et faites entendre vos idées :

- Envoyer un mail à concertation.plui40@grandpoitiers.fr avec la mairie en copie : mairie@beruges.fr
- Ou adresser votre contribution écrite par courrier à Monsieur le Président de Grand Poitiers : 84, rue des Carmélites, 86000 Poitiers.

Pour visualiser une vidéo sur les orientations du Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD), cliquez sur ce lien : <https://dai.ly/k2ojNX94dAc7GWackn6>



ENFANCE JEUNESSE

Une école plus adaptée aux fortes chaleurs



Plus de 8000 euros investis pour le confort à l'école

À la suite des épisodes de chaleur observés à la fin de l'année scolaire dernière, la commune a réalisé plusieurs aménagements durant l'été afin d'améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives.

Dix brasseurs d'air ont été installés au plafond des trois salles de classe identifiées comme les plus chaudes, pour un montant de 5 760 €. Des films de protection solaire ont également été posés sur les vitrages des locaux les plus exposés au soleil, représentant un investissement de 2 368 €.

Moins visibles que les brasseurs d'air, ces films sont pourtant particulièrement efficaces : ils limitent l'entrée de la chaleur en

filtrant une grande partie du rayonnement solaire. Au total, **la commune a investi 8 128 € pour améliorer le confort thermique de l'école**. Afin de maîtriser le coût de cette opération, les élus se sont mobilisés pour bénéficier du **dispositif EDF « Été 2026 » et ainsi bénéficier d'une aide pouvant atteindre 4000 €**.

Mis en service dès la rentrée, ces aménagements sont déjà appréciés des enseignantes, des personnels et des élèves. Réalisés en quelques semaines seulement, ils apportent une amélioration immédiate tout en s'intégrant à la réflexion menée par la commune sur la rénovation plus globale de l'école.

Damien Ladiré, 1er adjoint et Christian Dessault, adjoint aux bâtiments

Petite Enfance

05.49.39.41.64 - 06.08.34.92.66 petiteenfance@vouneuil-sous-biard.com

Le Relais Petite Enfance rouvre à Béruges !
Bienvenue à sa nouvelle responsable : Estelle PRIEUR !

Arrivée le 1er septembre, Estelle est Éducatrice de Jeunes Enfants. Après avoir fait ses études et occupé un poste similaire près de St BRIEUC, elle est de retour dans la Vienne. Depuis septembre, les assistantes maternelles bérugeoises et les enfants qu'elles accueillent peuvent de nouveau fréquenter la Maison de la petite enfance, la Bibliothèque et le dojo dans le cadre des activités proposées les mardis matin.



6ème MATINÉE DE LA PETITE ENFANCE

Organisée conjointement avec les communes de Vouneuil-sous-Biard, Béruges et Biard

Samedi 3 octobre 2026

Salle R2B à Vouneuil-sous-Biard
de 9h00 à 12h30

Animations
motricité - yoga - snoezelen - lecture
ateliers sensoriels - Caf - PMI ...

De
0 à 4 ans

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

N'hésitez pas à venir avec bébé !
Espaces change / chauffe-biberon
et allaitement prévus

ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS



BSN

Philippe Fillon - 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

Une nouvelle rentrée sportivo-conviviale a commencé pour les bsnois.ses !

Nos événements de l'automne :

• **Les remerciements du trail** le 4 septembre a rassemblé les adhérents, bénévoles, propriétaires, sponsors lors d'une soirée festive et conviviale !



• **Notre run & bike** en off annuel de 44 km H.T. cette année, le 6 septembre, avec une météo idéale pour la vingtaine d'inscrits !
• **La participation d'une équipe au TVP**, toujours fidèle au RDV, les 3 et 4 octobre !
• On retrouvera aussi les Oranges sur les chemins et singles de nos voisins, proches ou éloignés, à l'occasion de leurs courses annuelles !
Et pour ceux et celles qui ne le savent pas encore, **BSN rassemble les amateurs de course à pied** sur chemins (trail), de tous niveaux, avec un esprit de grande convivialité et un profond souci d'accueillir les coureurs débutants.

Nos sorties hebdomadaires sont organisées chaque semaine :

• **La traditionnelle sortie dominicale** propose plusieurs boucles afin de satisfaire les coureurs de tous niveaux. Cette sortie est conviviale et s'effectue alternativement à Béruges, en forêt de Vouillé et au domaine de Givray. Le calendrier des sorties est disponible sur le site (rubrique Infos pratiques).

• **Une sortie plus sportive** le mercredi soir, à Poitiers l'hiver et à Béruges au changement d'heure.

• **Une séance de renfo ou fractionné**, le vendredi soir afin d'accroître ses performances et préparer les courses.



Le club organise aussi chaque année **un week-end festif et sportif**, afin de participer collectivement à une course avec de multiples distances, quel que soit son niveau (voir rubrique Infos pratiques).

Le trail annuel de l'Oppidum : le club organise à Béruges chaque année un trail avec 3 distances : 9, 15 et 27 km. C'est un rendez-vous majeur dans la vie du club qui permet à plus de 800 coureurs de courir sur les chemins bérugeois. Toutes les informations sur le trail sont sur un site web dédié à l'évènement : <https://beruges-sport-nature.weebly.com/>



FEPS Arts créatifs

Nadine Madronet - 06 60 51 54 81
nadine.madronet@orange.fr

Les séances de dessin/peinture ont lieu à la cure, 2 lundis par mois de 14h30 à 16h30.

Encadrées par Patrick Morin, artiste peintre, les séances ont repris le 23 septembre.

Adhésion annuelle : 170€ (payable en 3 fois).

Le nombre de séances sera déterminé en fonction du nombre d'inscriptions.



Club de l'amitié

Nadine Madronet - 06 60 51 54 81
nadine.madronet@orange.fr
Catherine Courandière - 06 24 99 56 60

Si vous avez 60 ans et +, venez nous retrouver autour de jeux de société, tous les mardis de 14h à 17h, salle des mariages.

Adhésion annuelle : 17€

Nous organisons plusieurs animations au fil de l'année : repas à la salle des fêtes ou au restaurant ; spectacles et sorties d'une ou plusieurs journées. Une participation est demandée.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Nadine ou de Catherine. Après-midis sympathiques assurés !



FEPS

Pascale Balawender
feps86.beruges@gmail.com



NOUVEAU : ATELIER DESSIN

Enfants à partir de 7 ans et/ou binôme enfant/parent
Viens entraîner ton dessin et ton imaginaire autour de thèmes ludiques et variés avec la dessinatrice Clémentine !

Création de personnages, bandes dessinées, univers imaginaires, techniques de couleurs...

Le **mardi** en période scolaire à partir du 6 octobre à la cure

• de 17h à 18h (7-9 ans)

• de 18h à 19h30 (10-16 ans)

Offre de lancement : tarifs en fonction du nombre de participants.



APE

Amandine Frangeul - 06 79 12 14 22
ape@beruges.fr

L'APE a encore des bouteilles de **jus de pomme** à vendre. Les commandes sont à effectuer soit sur l'adresse mail de l'APE : ape@beruges.fr soit auprès d'Amandine.

- 2,60 € la bouteille

- 2,50 € la bouteille à compter de 10

Les bouteilles vides peuvent être stockées au local de l'APE. Nous avons également divers objets à vendre : bougies, sonnettes, trousseaux...

Bien à vous. Le Bureau de l'APE



Animations

- **Samedi 3 octobre**, l'atelier tricot /crochet/papotage reprendra de 14h30 à 17h.
Que vous soyez débutant.es ou confirmé.es venez nous rejoindre **tous les premiers samedis du mois**, d'octobre 2026 à juin 2027. Gratuit.

- **Samedi 10 octobre de 10h à 12h**, animation "Structures gonflables de ballons" pour les plus de 8 ans. S'inscrire à la bibliothèque. Nombre de places limité. Gratuit.

Lecture

De nouveaux livres prêtés par la Bibliothèque Départementale de la Vienne sont arrivés à la Bibliothèque.

D'autres livres neufs, grâce à la subvention de la Mairie, que nous remercions vivement, viendront bientôt compléter nos étagères ainsi que de nouveaux magazines enfants.

Si vous avez du temps libre, venez rejoindre l'équipe des bénévoles.

ATELIERS



TRICOT-CROCHET-PAPOTAGE



1-ER SAMEDI DE CHAQUE MOIS



DE 14H30 À 17H00 !

BIBLIOTHEQUE
2 bis rue des Villiers
BERUGES

Samedi 3 octobre 2026
Samedi 7 novembre 2026
Samedi 5 décembre 2026
Samedi 9 janvier 2027
Samedi 6 février 2027
Samedi 6 mars 2027
Samedi 3 avril 2027
Samedi 5 juin 2027



ACCES LIBRE - GRATUIT



FEPS Danses traditionnelles

Nadine Madronet - 06 60 51 54 81
nadine.madronet@orange.fr

Nous nous retrouvons tous les vendredis après-midi, de 14h à 16h30 à la salle des fêtes de Béruges.
Nous exécutons des danses régionales, principalement françaises. Aucune compétence particulière n'est requise.
Les ateliers ont repris depuis le vendredi 18 septembre.

Ados et adultes : adhésion annuelle 15€



FEPS Sophrologie

Bernadette Baudouin - 06 81 50 98 11
bernadette.baudouin@wanadoo.fr

L'association vous propose pour la rentrée 2026/2027, salle Claudette, des séances de :

Sophrologie

- Le mardi à 19h00 reprise le 22 septembre, débutants et confirmés.
- Le mercredi à 18h00 en visio, reprise le 23 septembre.
- Le jeudi à 20h30 reprise le 24 septembre, confirmés.

Yoga du rire

- Le lundi à 19h00, reprise le 7 septembre. 2 séances par mois.

Hatha Yoga :

- Le dimanche à 9h et le lundi à 19h, en alternance.
 - 1ère séance du lundi : 14/09 à 19h
 - 1ère séance du dimanche : 20/09 à 9h

Tarifs annuels :

- Sophrologie** : 1 séance/semaine : 190 €
2 séances/semaine : 240 €
- 1 séance **sophrologie + Hatha yoga** : 240 €
- Yoga du rire** : 7 € la séance ou 35 € les 6 séances
- Hatha Yoga** : 120 € l'année

Les 20, 21 et 22 novembre, stage sophrologie créé et animé par Eliane LAXAGUE intitulé :

« Entre racine et devenir, explorons nos héritages familiaux, transgénérationnels, pour éclairer notre chemin personnel, avec la psychologie jungienne et la sophrologie ».

- Salle Claudette 1, rue François Albert Béruges
- Vendredi 20 novembre à 18h30 (accueil dès 18h)
- Samedi 21 novembre de 9h à 17h30 (accueil à 8h30)
- Dimanche 22 novembre de 9h à 16h30 (accueil à 8h30)

Pause repas tiré du sac d'une heure quinze environ. Les collations seront à disposition.

Inscription:

- Aucun prérequis autre que notre motivation à devenir, laisser advenir l'être que nous sommes.
- Coût : adhérents à l'association : 100€
non-adhérents : 150€

Facilités de paiement (plusieurs chèques) possibles.
Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée de vos paiements par Bernadette BAUDOUIN :
5, rue du Lac - 86190 Béruges - 06 81 50 98 11 -
bernadette.baudouin@wanadoo.fr



FEPS Danse moderne

Océane Mercier - 06 75 46 20 68
danse.fepsberuges@yahoo.fr

Reprise des cours le lundi

Deux cours d'essai gratuits.

- 16h30 - 17h15 : initiation 4 à 6 ans - 135€ pour l'année
- 17h30 - 18h30 : débutant 7 à 9 ans - 150€ pour l'année
- 18h30 - 19h30 : intermédiaire 10 à 15 ans - 150€ pour l'année
- 19h45 - 21h15 : cours adultes 16 ans et plus - 190€ pour l'année



Professeure : Eve-Marie Pachulski



Natation Val de Boivre

Lionel Barret - natvaldeboivre@gmail.com

Le 10 septembre, a eu lieu le **2ème swim & run de l'association Natation Val de Boivre**.

Avec quelques ajustements par rapport à l'année dernière, les adhérents ont pu participer seuls ou en binômes. Que ce soit en natation, course à pied ou aquabike, l'équipe de Béruges n'a pas démérité.

La natation a lieu toute l'année dans un magnifique cadre et l'aquagym d'avril à octobre.

Venez nous rejoindre !

A noter que le **8 octobre**, NVDB nagera pour **Octobre Rose** lors d'une animation musicale. Les nageurs et les aquagymnastes pourront se désaltérer avec les cocktails roses réalisés par les résidents du Logis des Cours. Les kilomètres nagés et le nombre de participants seront convertis en euros pour un **don à la Ligue contre le cancer**.



FEPS Castors VTT

Damien Bernard - 06 83 47 03 55
damien1.bernard@wanadoo.fr

Dimanche 8 novembre 2026 29ème "Bérugeoise"

Les Castors VTT de Béruges vous donnent rendez-vous le dimanche **8 novembre au Stade des Cours** de Béruges pour la **29ème randonnée "la Bérugeoise"**. **Départ libre de 7h30 à 9h30.**

3 circuits VTT : 29, 42 et 56 km et **2 circuits pédestres** : 9 et 16 km.

Tarifs VTT : licencié 5 €, non licencié : 6 € / - 16 ans 1€. **Casque obligatoire**

Tarifs Marche : 5€/1€ pour les moins de 16 ans. **Chaussures de marche conseillées**

Sur place possibilité de paiement par CB. Inscription en ligne possible sur Hello Asso.

On reprend la formule habituelle : café au départ, ravitaillement convivial à mi-parcours et boissons à l'arrivée. Prévoir votre gobelet rigide ou nous vous en prêtons un contre une caution de 1€.

1€ par inscription sera reversé à la Ligue contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose et de November.

Et, comme tous les dimanches, on vous donne rdv à 8h30 (9h horaire d'hiver) au stade Paul Mullan pour découvrir les environs ou participer aux randonnées VTT organisées par les clubs voisins.

inscription



Symphonie

symphonie.emri@gmail.com
1 place de Moretta, 86580 Vouneuil sous Biard

Symphonie grandit et évolue, et cette belle dynamique repose aussi sur l'implication de ses adhérents et de leurs familles.

Aujourd'hui, nous souhaitons donc lancer un appel à toutes les personnes qui auraient envie de s'investir, ponctuellement ou plus régulièrement, dans la vie de l'école.

Chacun peut apporter son aide selon ses disponibilités, ses envies et ses compétences, que ce soit pour quelques heures dans l'année ou dans le cadre d'un engagement plus régulier.

Comment pouvez-vous vous investir ?

Voici quelques exemples de missions, à titre indicatif : communication, organisation des concerts et événements, lien avec les communes et les partenaires, projets et animations, idées et développement de l'école, vie associative et bureau.

Vous avez envie de donner un coup de main, mais vous ne savez pas encore exactement comment ? Aucun souci !

Dites-nous simplement ce qui pourrait vous intéresser, le temps que vous pourriez consacrer et, si vous le souhaitez, les compétences que vous aimeriez mettre à profit.

Toutes les aides sont précieuses, qu'elles soient ponctuelles ou régulières. C'est aussi grâce à cette énergie collective que nous pouvons proposer de beaux projets à nos élèves et faire vivre notre école de musique !

Au plaisir de construire la suite de l'aventure Symphonie avec vous.

Bien musicalement, l'équipe de Symphonie



Forum des associations

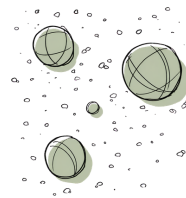


Lors du forum des associations, le 5 septembre dernier, **Françoise Ramage** a été mise à l'honneur par la municipalité pour ses vingt années de bénévolat au sein de la Bibliothèque municipale.

Culture et loisirs



Le Logis des Cours



Une belle journée pour inaugurer officiellement notre terrain de pétanque !

C'est sous le soleil et dans une ambiance particulièrement conviviale que le terrain de pétanque du Logis des Cours a été officiellement inauguré en présence de Madame le Maire.

Pour l'occasion, tout avait été préparé avec soin : le bar à cocktails et ses créations maison étaient prêt à accueillir les invités, le broyé du Poitou préparé par notre chef attendait les gourmands, le bouquet destiné à la mairie avait trouvé sa place dans l'eau et nos compteurs de points fabriqués maison n'attendaient plus que les premières parties !

Afin d'accueillir Madame le Maire comme il se doit, les résidents lui ont réservé une arrivée en chanson. Une belle occasion de mettre à l'honneur notre chorale, qui a donné le ton à cette après-midi festive.

Après la traditionnelle coupure de la banderole, place aux échanges, au verre de l'amitié et, bien évidemment, aux premières parties de pétanque ! Nous avons eu le plaisir de partager ce moment avec des membres du CCAS, du FEPS, de la LPO, de La Chenille, ainsi qu'avec les familles, les habitants de Béruges et les professionnels de l'établissement.

Un grand merci à tous les résidents qui ont fait le choix de sortir, malgré la chaleur, pour participer à cette inauguration ainsi qu'à toutes les personnes venues partager leur temps, leur bonne humeur et leur énergie.

Cette journée illustre bien ce que nous souhaitons faire vivre au Logis des Cours : un EHPAD ouvert sur son village, un véritable lieu de vie, de rencontres et de partage, où chacun peut apporter sa contribution et créer du lien.

Le terrain est ouvert à tous. **N'hésitez pas à venir jouer en famille, entre amis ou avec les résidents.** Et si vous êtes seul et qu'il vous manque un joueur, poussez simplement la porte et venez demander à l'accueil : il y aura peut-être bien quelqu'un prêt à lancer quelques boules avec vous !

Alors, à vos boules et à bientôt sur le terrain du Logis des Cours car certains ont des revanches à prendre, mais nous ne citerons personne !



Festi 86 – Théâtre

Depuis 1992, Festi 86 fait vivre le **théâtre amateur** dans les campagnes de Grand Poitiers. Né de la volonté de rendre la culture accessible à tous, le festival s'est imposé, année après année, comme un rendez-vous incontournable pour les amoureux du rire, du jeu et de la scène.

Pendant 2 week-ends, **du 2 au 11 octobre**, ce sont 9 pièces qui résonnent sur les planches et plus particulièrement **à Béruges, où seront présentées 3 pièces :**

Vendredi 2 octobre 20h45 : "Le vestiaire" de Sylvia Bruyant

Samedi 3 octobre 14h45 : "La femme perplexe" de Gérard Levoyer

Samedi 3 octobre 20h45 : "Les naufrages d'Ulysse" de Yan Marchand

Le programme complet est disponible à la mairie et à la boulangerie de Béruges.

Réservations conseillées à l'office de tourisme de Vouillé : 05 19 08 42 15
ou auprès de l'équipe : 05 49 58 67 35 / 06 28 18 23 65 ou sur hello.asso



Entre scènes locales, public fidèle et nouvelles générations, Festi 86 raconte, depuis plus de trente ans, une histoire simple et précieuse : celle d'un **théâtre vivant, populaire et solidaire, au cœur des communes de la Vienne.**

Hébergement chez l'habitant : l'association cherche des hôtes

Comme chaque année, les comédiens sont hébergés chez l'habitant dans les communes du festival. C'est une condition essentielle pour permettre à des troupes de toute la France de venir jouer à Festi 86. L'association recherche régulièrement de nouveaux hébergeurs parmi les habitants de Béruges ou des environs. Si vous êtes intéressé-e pour accueillir des artistes pendant un ou plusieurs soirs du festival, vous pouvez contacter l'équipe à l'adresse : festival.festi86@gmail.com